

# Document de travail n° 96

## Etude Rexecode-SKEMA de la compétitivité des exportations françaises auprès des importateurs étrangers

*Edition 2025*

Rexecode

**skema**  
BUSINESS SCHOOL

JUIN 2025

Ce document de travail a été réalisé par  
Marlène Goncalves Andrade et Olivier Redoulès,  
avec la contribution de Pierre Andrews

# Rexecode

---

## COMITÉ DE DIRECTION

Denis FERRAND, directeur général  
Olivier REDOULÈS, directeur des études  
Charles-Henri COLOMBIER, directeur de la conjoncture  
Raphaël TROTIGNON, directeur du pôle énergie-climat

Michel DIDIER : Conseiller scientifique

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Pierre GADONNEIX  
Invités permanents - Présidents d'honneur : Jacques-Henri DAVID, Michel DIDIER  
Vice-président : Michel CICUREL ; Trésorière : Laurence PEYRAUT  
Administrateurs : Ghislaine BAILLY, Pierre-André de CHALENDAR, Christian DARGNAT, Xavier FONTANET, Olivier KLEIN, Hubert MONGON,  
Henri MOREL, Jérôme PELLETAN, Agnès PERRE, Garance PINEAU, Michel de ROSEN, Olivier SALLERON, Samuel TUAL, Xavier URSAT,  
Arnaud VAISSIÉ, Amaury de WARENGHIEN

---

## Centre de Recherche pour l'Expansion de l'Economie et le Développement des Entreprises

Rexecode : association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 - Siret : 784 361 164 00048 - APE 9412Z  
Siège social : 24 place du Général Catroux - 75017 PARIS - Tél. (33) 01 53 89 20 89 - [www.rexecode.fr](http://www.rexecode.fr)

## Les partenaires de l'étude

# Rexecode

Fondé en 1957, Rexecode est le premier centre de recherche macroéconomique français proche des entreprises. Son financement est assuré par ses 70 adhérents ou clients (entreprises, institutions financières, organisations professionnelles...) issus de secteurs et domaines variés, garantissant l'indépendance des analyses de Rexecode.

L'équipe de Rexecode assure une double mission :

- Elle accompagne les entreprises dans la compréhension de leur environnement économique par la veille conjoncturelle et les prévisions macroéconomiques mondiales.
- Elle participe activement au débat de politique économique en France, notamment sur les moyens pour renforcer une croissance durable et la compétitivité du système productif. Son pôle énergie climat vise pour sa part à intégrer la problématique de la transition énergétique et de la maîtrise du réchauffement climatique dans les analyses et les prévisions macroéconomiques.

Pour en savoir plus : [www.rexecode.fr](http://www.rexecode.fr)

# skema

BUSINESS SCHOOL

Avec 11 000 étudiants de plus de 130 nationalités, 190 professeurs et un réseau de 60 000 diplômés présents dans 145 pays, SKEMA Business School est une institution d'enseignement et de recherche globale qui forme des talents engagés pour transformer le monde durablement.

Implantée dans sept pays — Afrique du Sud, Brésil, Canada, Chine, Émirats arabes unis, États-Unis et France — SKEMA allie excellence académique, ouverture internationale, innovation et ancrage dans les réalités du monde professionnel.

SKEMA signifie School of Knowledge Economy and Management. La dimension « globale » de SKEMA ne se limite pas à une géographie — c'est un véritable état d'esprit. Nos étudiants vivent l'international au quotidien : ils explorent la diversité culturelle, intègrent des réseaux économiques mondiaux et collaborent à l'échelle globale pour construire le monde de demain. Qu'ils s'orientent vers le management, l'intelligence artificielle, la finance, la durabilité ou l'entrepreneuriat, ils reçoivent une formation qui dépasse les frontières et anticipe les mutations.

Multi-accréditée (AACSB, EQUIS, EFMD Accredited EMBA), l'école est reconnue mondialement pour la qualité de sa recherche, son offre de plus de 70 programmes d'excellence, et figure régulièrement parmi les meilleures institutions au monde pour ses programmes en formation initiale ou continue.

Pour en savoir plus : [www.skema.edu](http://www.skema.edu)

## La direction scientifique de l'étude

**Laurent Ferrara, professeur d'économie internationale à SKEMA Business School et président de l'International Institute of Forecasters.**



Laurent Ferrara est Professeur d'économie internationale à SKEMA Business School depuis septembre 2019. Avant de rejoindre SKEMA, il a occupé des fonctions de haut niveau à la Banque de France, où il était chef du service des Synthèses et Études Macroéconomiques Internationales, en charge du suivi conjoncturel des pays avancés et des grandes thématiques liées à l'économie mondiale.

Spécialiste reconnu de la prévision macroéconomique et de l'économie internationale, Laurent Ferrara préside actuellement l'International Institute of Forecasters, organisation de référence dans le domaine de la prévision. Il siège également au comité directeur de l'Association Française de Science Économique (AFSE).

Titulaire d'un doctorat en mathématiques appliquées de l'Université Paris Nord (2001), il a obtenu une Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) en économie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en 2007. Ses travaux de recherche portent notamment sur la modélisation économétrique non linéaire, l'analyse des cycles économiques, la finance internationale et les méthodes de prévision.

Il a publié plus de 50 articles dans des revues académiques nationales et internationales, ainsi que plusieurs ouvrages et chapitres de livres consacrés à l'économie mondiale post-crise et à l'analyse des séries chronologiques.

## Olivier Redoulès, Directeur des études de Rexecode



Olivier Redoulès a pris la direction du pôle Etudes de Rexecode en octobre 2022. Il est notamment chargé de l'évaluation de l'impact des politiques publiques sur le système productif, la compétitivité, l'emploi et la croissance.

A Rexecode, Olivier Redoulès a publié des travaux de référence portant sur l'estimation des écarts de durée du travail entre pays européens, l'analyse comparée de la fiscalité appliquée sur le travail qualifié, le positionnement relatif des exportations et de l'industrie françaises par rapport à celles des autres pays européens, la fiscalité de production appliquée aux ETI et à l'industrie, l'évaluation de l'impact financier de la réforme des retraites adoptée en 2023, l'incidence de la fiscalité énergétique et carbone sur la compétitivité industrielle, etc.

Avant de rejoindre Rexecode, Olivier Redoulès était Rapporteur général adjoint du secrétariat permanent du Haut Conseil des finances publiques et Conseiller référendaire en service extraordinaire à la première chambre de la Cour des comptes.

Diplômé de l'École polytechnique et de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensaie), administrateur de l'Insee, Olivier Redoulès a débuté sa carrière à l'Insee en 2008, au sein du département de la conjoncture comme économiste et statisticien, avant de rejoindre la Direction générale du Trésor en 2011. Nommé conseiller financier à l'Ambassade de France en Suède puis en Turquie, il occupe ensuite les postes de Directeur des études économiques (2017-2019) et de Chef économiste (2019-2020) au Medef.

Olivier Redoulès est vice-président de la Société d'économie politique.

# Etude Rexecode-SKEMA de la compétitivité des exportations françaises auprès des importateurs étrangers

Synthèse .....	5
Présentation .....	7
Méthodologie de l'étude .....	7
480 importateurs interrogés sur trois catégories de biens intermédiaires et d'équipement .....	7
Un classement des pays selon plusieurs critères .....	9
Les résultats de l'étude 2025 .....	11
Evolution du positionnement des produits français depuis 2001 .....	16
Comparaison bilatérale de la position française .....	22



# Etude Rexecode-SKEMA de la compétitivité des exportations françaises auprès des importateurs étrangers





# Etude Rexecode-SKEMA de la compétitivité des exportations françaises auprès des importateurs étrangers

## Synthèse

Rexecode et SKEMA Business School dévoilent les résultats d'une étude qui s'appuie sur une **enquête effectuée auprès d'environ cinq cents acheteurs répartis dans six pays européens**, pour évaluer la **compétitivité des exportations françaises de biens intermédiaires et d'équipements**, en la situant parmi les dix principaux pays exportateurs de l'économie mondiale.

Cette étude fournit des **données originales sur la compétitivité des exportations industrielles françaises quant à leurs déterminants hors-prix**, c'est-à-dire la qualité, l'ergonomie et le design, le contenu en innovation, la notoriété, les services associés, les délais, la variété des fournisseurs, entre autres. Les réponses des acheteurs européens nous renseignent sur leur appréciation relative du rapport qualité-prix des produits français et sur l'importance qu'ils affectent aux différents critères hors-prix dans leur décision d'achat. Ce sont des informations clés pour **comprendre les forces et faiblesses de l'économie française à l'exportation**.

Premier constat, **les acheteurs européens jugent que les exportations françaises de biens intermédiaires et d'équipement ont un rapport qualité-prix médiocre** (7<sup>ème</sup> rang sur 10 pays comparés). La compétitivité hors-prix des produits français est perçue plutôt positivement (3<sup>ème</sup> rang en moyenne sur 10) mais leur prix est jugé peu compétitif (8<sup>ème</sup> rang sur 10). La France se situe, pour son rapport qualité-prix, derrière l'Italie (mieux classée sur les prix, et voisine de la France sur le hors-prix), mais devant l'Espagne (dont la compétitivité -prix est médiane et la compétitivité hors-prix est jugée médiocre). L'Allemagne arrive à un niveau tellement élevé de compétitivité hors-prix (1<sup>er</sup> rang sur 10) que, malgré des prix peu compétitifs (7<sup>ème</sup> rang sur 10), le rapport qualité-prix de ses produits est jugé excellent (2<sup>ème</sup> rang, derrière le Japon).

Deuxième constat, **la position de la France varie selon la catégorie de produits. Son rapport qualité-prix est excellent pour les biens d'équipement électrique et électronique** (1<sup>er</sup> rang sur 10), grâce à un très bon positionnement hors prix (3<sup>ème</sup> rang sur 10) et un positionnement médian sur les prix (6<sup>ème</sup> rang sur 10). A l'inverse, **le rapport qualité-prix est mauvais pour les biens intermédiaires et pour les biens d'équipement mécanique** : les prix des produits français sont jugés trop élevés au regard de la compétitivité hors-prix, pourtant jugée bonne.

Troisième constat, au regard des réponses apportées par les acheteurs, **la compétitivité de la France s'est améliorée par rapport à 2021**, date de la précédente enquête réalisée avec la même méthodologie. En moyenne, sur l'ensemble des biens intermédiaires et d'équipement, la France a amélioré ou maintenu son positionnement sur la plupart des critères, sans toutefois améliorer son rang sur le rapport qualité-prix. Cette évolution moyenne recouvre des dynamiques très différentes entre catégories de produits : **la compétitivité de la France s'est dégradée sur les biens intermédiaires, alors qu'elle s'est améliorée sur les biens d'équipement électrique et électronique et est restée inchangée pour les biens d'équipement mécanique.**

## Présentation

En 2025, l'étude Rexecode-SKEMA Business School sur la compétitivité des exportations françaises auprès des importateurs étrangers prend la suite de l'enquête menée depuis le début des années 2000 par Rexecode, sur la perception des grands acheteurs européens sur les produits qu'ils achètent à l'étranger<sup>1</sup>. Cette enquête annuelle portait alternativement sur les biens intermédiaires et d'équipement, et sur les biens de consommation finale.

L'édition 2025 porte sur les biens intermédiaires et d'équipement, décomposés en trois types de produits : biens intermédiaires, biens d'équipement mécanique et biens d'équipement électrique et électronique. 480 importateurs répartis dans six grands pays européens (Allemagne, France, Italie, Espagne, Belgique, Royaume-Uni) ont été interrogés sur la perception qu'ils ont des produits en provenance des principaux pays européens, d'Europe centrale et orientale (PECO), des Etats-Unis, du Japon, de la Chine et des pays d'Asie hors Japon et hors Chine, soit dix entités géographiques au total.

L'originalité de l'étude réside dans le classement des pays selon la perception par les importateurs de la qualité de leurs produits, leur contenu en innovation technologique, l'ergonomie ou le design, des caractéristiques qui peuvent influencer l'évolution des parts de marché. D'autres critères hors prix davantage liés à l'entreprise qu'aux produits eux-mêmes, tels que la notoriété de la marque, les délais de livraison ou la performance des réseaux de distribution (efficacité des services commerciaux, du service après-vente) sont également pris en compte. Ils représentent en effet des facteurs importants dans la compétition internationale. Tous ces critères sont cependant moins sensibles que les prix aux fluctuations conjoncturelles. Ils résultent de déterminants tels que l'effort d'investissement matériel (augmentation et amélioration des capacités de production) et immatériel (formation, marketing, logiciels, recherche et développement) ainsi que de l'efficacité de l'organisation du travail et de la production.

Nous présentons ici les principaux résultats de l'étude 2025. Après avoir rappelé la méthodologie et le mode d'exploitation de l'enquête, nous analysons la position actuelle de la France et de ses principaux concurrents telle qu'elle est perçue par les acheteurs européens. Nous tirons également des enseignements sur la position de la France sur le long terme, en examinant l'historique des enquêtes sur les biens intermédiaires et d'équipement depuis 2000.

## Méthodologie de l'étude

### **480 importateurs interrogés sur trois catégories de biens intermédiaires et d'équipement**

L'enquête « compétitivité » est menée pour Rexecode et SKEMA Business School par Kantar auprès de 480 entreprises répondantes. Dans chacune

<sup>1</sup> Les auteurs remercient M. Alain Durré, ancien directeur du programme *Financial Markets and Investments* de SKEMA Business School, pour sa contribution au lancement de cette étude.

des entreprises de l'échantillon, la personne interrogée est la « personne qui décide du choix des fournisseurs en matière d'importation de produits industriels ». Selon les entreprises, il peut s'agir du responsable des achats, du responsable commercial voire quelquefois du responsable technique, ou même dans les petites entreprises, du dirigeant de l'entreprise. Les entreprises de l'échantillon sont interrogées sur leurs importations de biens intermédiaires et d'équipement.

Les réponses apportées par chaque entreprise sont classées dans l'une des trois catégories : biens intermédiaires, biens d'équipement mécanique et biens d'équipement électrique et électronique.

Les produits regroupés dans chacune de ces trois catégories sont les suivants :

- Biens intermédiaires : produits minéraux, textile, bois et papier, chimie, caoutchouc et plastiques, etc.
- Biens d'équipement mécanique : machines d'usage général ou spécifique, machines agricoles, machines-outils, turbines, chaudières, roulements, chaînes, etc.
- Biens d'équipement électrique et électronique : équipement informatique, télécom, instruments de mesure ou de climatisation, etc.

Les entreprises interrogées ont à se prononcer sur neuf critères susceptibles de déterminer le choix d'un fournisseur, dont six portent sur les qualités hors-prix spécifiques aux produits :

n°1 La qualité des produits

n°2 L'ergonomie et le design

n°3 Le contenu en innovation technologique

n°4 La notoriété

n°5 Les délais de livraison

n°6 L'ensemble des services associés aux produits

n°7 La variété des fournisseurs

n°8 Le prix des produits (le prix « en soi », indépendamment des autres critères)

n°9 Le rapport qualité-prix

Cette liste de critères appelle plusieurs observations :

- Les critères énoncés ne sont pas mesurables objectivement. Nous considérons cependant qu'ils sont suffisamment explicites pour renvoyer à une perception précise de la part des personnes interrogées, puis de permettre notamment le classement des pays d'origine des produits par les acheteurs.

- Les critères n° 1 à n° 6 mesurent l'appréciation des caractéristiques « hors-prix » du produit. Sur ces six critères, les trois premiers sont liés très directement au produit lui-même (qualité, ergonomie et design, contenu en innovation technologique), les trois suivants sont davantage liés à l'entreprise qui fabrique ces produits (notoriété, délais de livraison, ensemble des services associés aux produits).
- Le critère n° 7 sur la variété des fournisseurs se rapporte moins au fournisseur lui-même qu'au pays du fournisseur. Un client pourrait en effet renoncer à contracter avec un fournisseur de produits implanté dans un pays à faible base industrielle, bien que ses produits soient de bonne qualité, par crainte de ne pas pouvoir trouver rapidement un fournisseur alternatif en cas de défaillance du fournisseur principal. La réponse à cette question donne donc une indication sur l'étendue relative de la base industrielle de chaque pays.
- Le critère « prix des produits » est un critère un peu particulier dans la mesure où il ne peut être vraiment significatif que pour des produits identiques ou au moins très comparables. Un fournisseur qui offre une gamme de produits dont les prix sont plus élevés que celle d'un autre fournisseur peut néanmoins être préféré à ce dernier si ses produits sont de meilleure qualité ou si le service après-vente est plus efficace. Le choix d'un fournisseur dépend en définitive de l'appréciation relative de l'ensemble des critères sans que l'on puisse opposer l'un d'entre eux à l'ensemble des autres. La compétitivité d'un fournisseur est un concept global dans lequel tous les critères interviennent. Il convient donc de relativiser l'opposition classique entre compétitivité-prix et compétitivité hors-prix car celle-ci est elle-même un agrégat de différentes caractéristiques.
- Enfin, une dernière question vise à synthétiser l'arbitrage entre le prix et les autres caractéristiques, en demandant à l'acheteur de noter le « rapport qualité-prix » des fournisseurs (critère n° 9).

En complément, une question porte sur « l'importance » que l'importateur accorde dans ses décisions à chacun des critères énoncés. Cette importance, mesurée par une note de 1 à 5, permet de construire un indicateur synthétique de qualité « hors-prix » en pondérant chacun des sept premiers critères par l'importance qui lui est accordée.

### *Un classement des pays selon plusieurs critères*

L'enquête permet ainsi de disposer d'une base de données constituée par les réponses de 480 acheteurs issus de six pays (France, Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Italie, Espagne). On fait l'hypothèse que ces acheteurs ont un comportement homogène. L'exploitation de l'enquête ne tient donc pas compte du pays où se trouve l'acheteur. Elle vise en revanche à caractériser les jugements moyens des acheteurs sur les pays des fournisseurs.

Pour obtenir le classement des différents pays pour chaque critère, on associe une note à chaque modalité de réponse : note de 3 points si les produits du pays sont « mieux placés que la moyenne du marché », note de 2 points s'ils

sont « placés dans la moyenne du marché » et note de 1 point s'ils sont « moins bien placés que la moyenne du marché ». On calcule ensuite un « score » pour chaque pays, critère par critère, en faisant la moyenne des notes attribuées par les acheteurs qui ont émis un avis sur les pays d'origine des produits et en « normant » les moyennes obtenues de façon telle qu'elles s'échelonnent de -1 (pays les moins bien placés) à 1 (pays les mieux placés). Les scores obtenus permettent ainsi d'établir le classement moyen des pays, c'est-à-dire l'ordre de préférence entre pays exprimé par « l'acheteur moyen ». On dispose au total pour chaque secteur et pour chaque critère, du classement des pays fournisseurs par « l'acheteur moyen » européen.

## Les résultats de l'étude 2025

L'enquête 2025 confirme la haute perception de la **qualité** de l'ensemble des biens intermédiaires et d'équipement français : elle occupe la 3<sup>ème</sup> place, derrière l'Allemagne et le Japon. Plus en détail, la France se place à la 4<sup>ème</sup> place pour la qualité de ses biens intermédiaires et celle de ses biens d'équipement électrique et électronique, et à la 3<sup>ème</sup> place pour ce qui est des biens d'équipement mécanique.

L'**ergonomie-design** des produits français place la France au 3<sup>ème</sup> rang pour les biens intermédiaires, au 4<sup>ème</sup> rang pour les biens d'équipement mécanique et en 2<sup>ème</sup> pour ce qui est des biens d'équipement électrique et électronique. Sur l'ensemble des produits, la France se place en 4<sup>ème</sup> place en ergonomie-design.

En termes de **contenu en innovation technologique** de ses produits, la France se situe à un rang médian par rapport à ses principaux concurrents, à la 6<sup>ème</sup> place pour les biens intermédiaires et à la 5<sup>ème</sup> place pour les biens d'équipement mécanique et les biens d'équipement électrique et électronique.

La France est mieux située en termes de **notoriété**, en moyenne à la 4<sup>ème</sup> place sur l'ensemble des produits, et en 2<sup>ème</sup> position pour les biens d'équipement électrique et électronique, et en 3<sup>ème</sup> position pour les biens intermédiaires.

Sur les **délais de livraison**, la France occupe le 3<sup>ème</sup> rang sur l'ensemble des produits ; elle se situe au 4<sup>ème</sup> rang pour les biens intermédiaires, au 5<sup>ème</sup> rang pour les biens d'équipement mécanique, et au 2<sup>ème</sup> rang pour les biens d'équipement électrique et électronique.

Les **services associés** aux produits français la positionnent en 3<sup>ème</sup> place dans le classement pour l'ensemble des produits : 6<sup>ème</sup> rang pour les biens intermédiaires ; 4<sup>ème</sup> pour les biens d'équipement mécanique, et 2<sup>ème</sup> rang pour les biens d'équipement électrique et électronique.

La perception de la **variété des fournisseurs** français est médiocre, avec une 6<sup>ème</sup> place pour la variété relative aux biens intermédiaires et d'équipement électrique et électronique, et une 7<sup>ème</sup> place pour les biens d'équipement mécanique.

La **compétitivité hors-prix, qui fait la synthèse des indicateurs ci-dessus**, place la France en 4<sup>ème</sup> place pour les biens intermédiaires et pour les biens d'équipement mécanique et en 3<sup>ème</sup> position pour les biens d'équipement électrique et électronique. Sur l'ensemble des produits, **la France se situe à la 3<sup>ème</sup> place pour la compétitivité hors-prix derrière l'Allemagne et le Japon.**

La compétitivité prix de l'ensemble des biens intermédiaires et d'équipement français est mauvaise, avec une 8<sup>ème</sup> place pour les biens intermédiaires et les biens d'équipement mécanique et une 6<sup>ème</sup> position pour les biens d'équipement électrique et électronique.

Le rapport qualité-prix, qui fait l'objet d'une question spécifique, place la France au 9<sup>ème</sup> rang pour les biens intermédiaires, à la 8<sup>ème</sup> place pour les biens d'équipement mécanique mais à la 1<sup>er</sup> position pour les biens d'équipement électrique et électronique. **Sur l'ensemble des produits, la France se situe à la 7<sup>ème</sup> place pour le rapport qualité-prix.**

Le classement des différents pays fait ressortir les positionnements extrêmes de l'Allemagne et le Japon, d'une part, et de la Chine, d'autre part. L'Allemagne est systématiquement classée première sur l'indicateur composite de compétitivité hors-prix, mais ses prix sont jugés très élevés ; le rapport qualité-prix est malgré tout jugé très bon sur l'ensemble des produits. Le Japon est placé un rang plus bas que l'Allemagne sur la compétitivité hors-prix, mais ses prix sont moins élevés, et son rapport qualité-prix est jugé encore meilleur que celui de l'Allemagne. A l'autre extrémité du spectre, la Chine est toujours jugée très compétitive sur les prix, mais son positionnement reste mauvais sur la compétitivité-hors prix ; le rapport qualité-prix est néanmoins jugé très bon, juste derrière ceux de l'Allemagne et du Japon. Soulignons que la Chine est très bien positionnée sur une caractéristique hors-prix qui est la variété des fournisseurs, et qui reflète l'étendue de la base industrielle chinoise.



**Classement des dix pays fournisseurs par l'acheteur moyen européen pour les trois secteurs étudiés en 2025**

	France	Allemagne	Royaume-Uni	Italie	Espagne	PECO	Etats-Unis	Japon	Chine	Asie
<b>Biens intermédiaires</b>										
Qualité	4	2	3	6	7	9	5	1	10	8
Ergonomie-design	3	2	5	1	8	4	7	6	10	9
Contenu en innovation technologique	6	1	9	3	8	7	4	2	5	10
Notoriété	3	1	6	2	7	10	5	4	9	8
Délais de livraison	4	1	5	7	3	8	10	2	9	6
Ensemble des services associés aux produits	6	2	10	3	4	9	5	1	8	7
Variété des fournisseurs	6	2	9	3	8	10	5	4	1	7
Prix	8	7	9	4	6	3	10	5	1	2
Rapport qualité-prix	9	5	8	10	6	4	7	1	2	3
Hors-prix	4	1	7	3	6	10	5	2	9	8
<b>Biens d'équipement mécanique</b>										
Qualité	3	1	4	5	8	7	6	2	10	9
Ergonomie-design	4	1	8	2	10	6	3	5	9	7
Contenu en innovation technologique	5	2	9	4	10	7	3	1	8	6
Notoriété	4	1	5	6	8	7	3	2	10	9
Délais de livraison	5	2	6	4	3	7	9	1	10	8
Ensemble des services associés aux produits	4	1	6	2	5	9	7	3	8	10
Variété des fournisseurs	7	3	10	4	8	6	1	5	2	9
Prix	8	7	9	3	4	2	10	6	1	5
Rapport qualité-prix	8	5	9	3	6	2	7	1	4	10
Hors-prix	4	1	7	3	8	6	5	2	10	9
<b>Biens d'équipement électrique et électronique</b>										
Qualité	4	1	3	6	9	7	5	2	10	8
Ergonomie-design	2	1	7	5	8	10	4	3	9	6
Contenu en innovation technologique	5	1	7	9	10	8	3	2	6	4
Notoriété	2	1	5	7	10	9	4	3	8	6
Délais de livraison	2	1	3	7	10	5	6	4	9	8
Ensemble des services associés aux produits	2	1	5	7	10	4	6	3	9	8
Variété des fournisseurs	6	2	9	7	10	8	5	1	4	3
Prix	6	9	8	5	3	4	10	7	1	2
Rapport qualité-prix	1	2	4	9	8	6	10	5	7	3
Hors-prix	3	1	5	7	10	8	4	2	9	6
<b>Ensemble des biens intermédiaires et d'équipement</b>										
Qualité	3	1	4	6	7	8	5	2	10	9
Ergonomie-design	4	1	8	2	10	7	3	5	9	6
Contenu en innovation technologique	5	2	9	4	10	8	3	1	7	6
Notoriété	4	1	6	5	8	9	3	2	10	7
Délais de livraison	3	1	5	6	4	7	9	2	10	8
Ensemble des services associés aux produits	3	1	7	4	5	8	6	2	9	10
Variété des fournisseurs	7	2	10	5	8	9	3	4	1	6
Prix	8	7	9	4	5	2	10	6	1	3
Rapport qualité-prix	7	2	8	6	9	4	10	1	3	5
Hors-prix	3	1	6	4	7	9	5	2	10	8

Source : Etude Rexecode-SKEMA sur la compétitivité des exportations françaises auprès des importateurs étrangers

Par comparaison avec l'enquête réalisée en 2021, le positionnement de la France déclaré par les importateurs étrangers s'est dégradé pour les biens intermédiaires, notamment pour le rapport qualité-prix. Le positionnement de la France sur les biens d'équipement mécanique a peu évolué par rapport à 2021. A l'inverse, la France gagne en appréciation pour les biens d'équipement électrique et électronique, avec une amélioration significative sur plusieurs critères (ergonomie-design : +7 rangs, notoriété : + 3 rangs, variété des fournisseurs : +3 rangs).

Sur l'ensemble des produits, la France connaît une amélioration ou une stabilité des critères prix et hors-prix en 2025 par rapport à 2021.

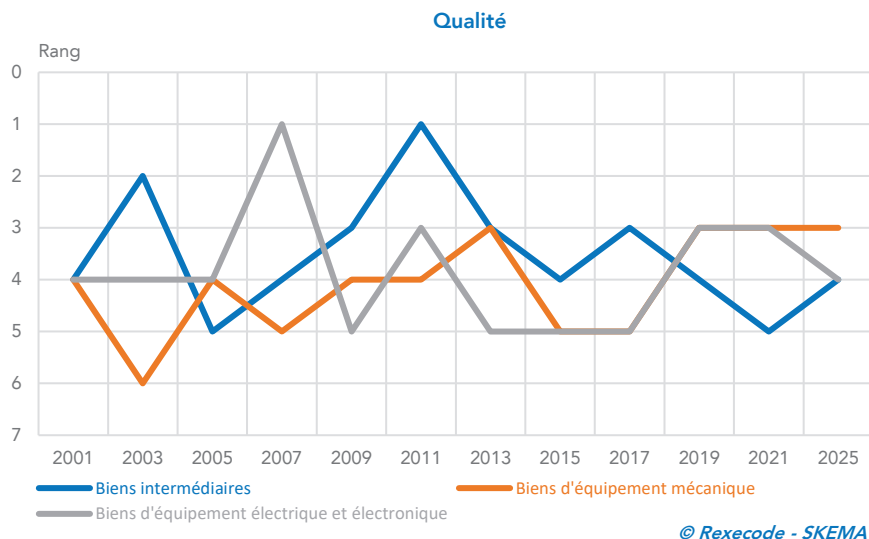
Variation du positionnement français entre les enquêtes 2025 et 2021  
pour les trois secteurs étudiés

Biens intermédiaires	France
Qualité	1
Ergonomie-design	4
Contenu en innovation technologique	-1
Notoriété	2
Délais de livraison	-1
Ensemble des services associés aux produits	-1
Variété des fournisseurs	-1
Prix	-1
Rapport qualité-prix	-5
<b>Biens d'équipement mécanique</b>	
Qualité	0
Ergonomie-design	1
Contenu en innovation technologique	0
Notoriété	1
Délais de livraison	-1
Ensemble des services associés aux produits	1
Variété des fournisseurs	0
Prix	1
Rapport qualité-prix	0
<b>Biens d'équipement électrique et électronique</b>	
Qualité	-1
Ergonomie-design	7
Contenu en innovation technologique	0
Notoriété	4
Délais de livraison	0
Ensemble des services associés aux produits	0
Variété des fournisseurs	3
Prix	3
Rapport qualité-prix	3
<b>Ensemble des biens intermédiaires et d'équipement</b>	
Qualité	1
Ergonomie-design	2
Contenu en innovation technologique	0
Notoriété	1
Délais de livraison	0
Ensemble des services associés aux produits	1
Variété des fournisseurs	0
Prix	1
Rapport qualité-prix	0

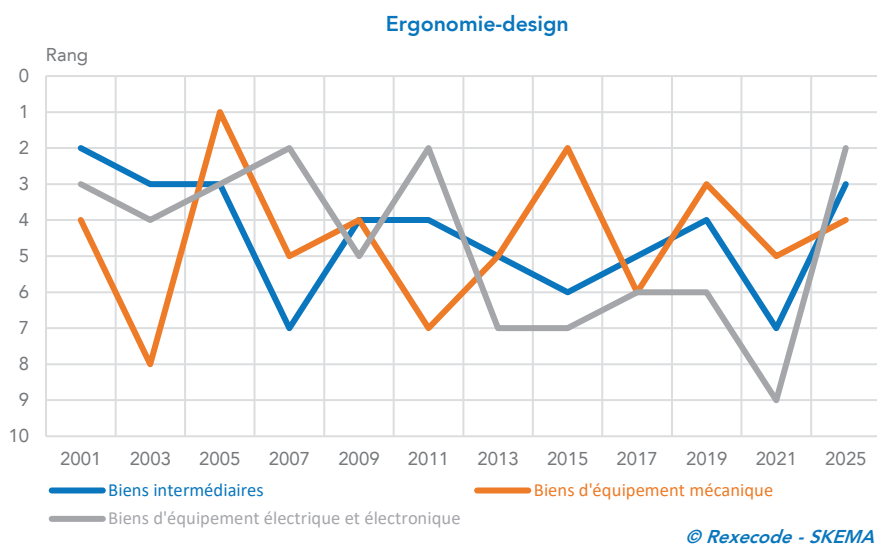
Source : Etude Rexecode-SKEMA sur la compétitivité des exportations françaises auprès des importateurs étrangers

## Evolution du positionnement des produits français depuis 2001

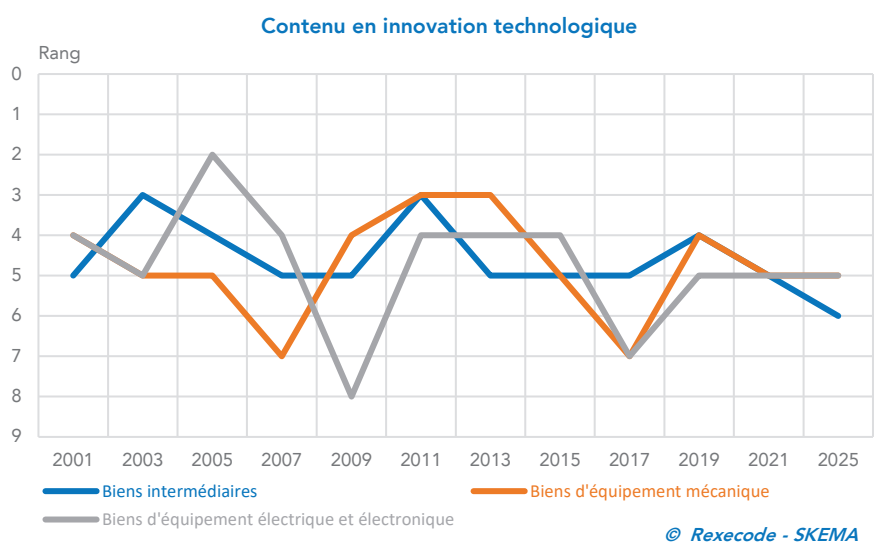
Le fait de disposer de l'enquête depuis 2001 permet d'examiner l'évolution du rang des biens intermédiaires et d'équipement français sur un horizon temporel plus étendu. Nous présentons dans les pages suivantes sous forme visuelle pour chaque critère l'évolution du rang de la France parmi les dix pays fournisseurs depuis 2001. Nous regroupons les résultats des trois familles de produits sur chacun des neuf graphiques correspondant aux neuf critères pour lesquels l'historique est disponible. L'idée est de mettre en évidence d'éventuelles tendances dans l'évolution du jugement des importateurs sur les produits français.



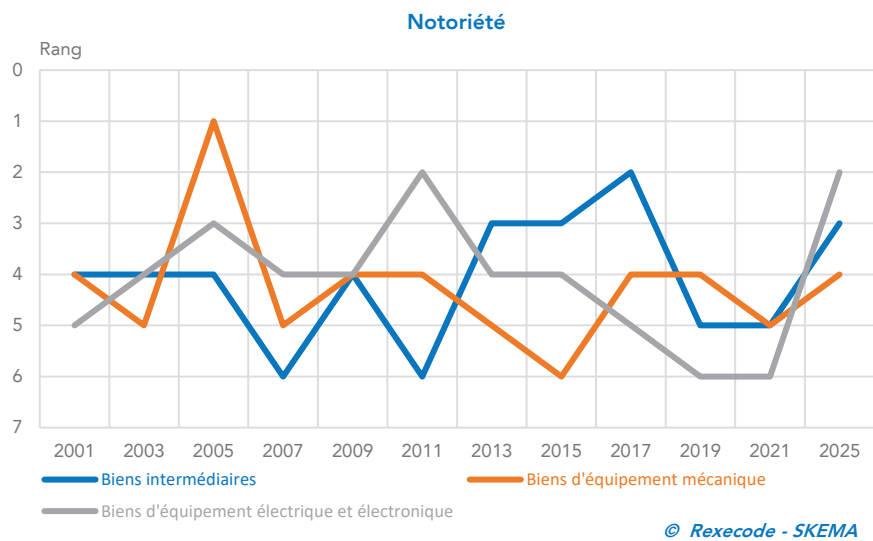
La perception de la qualité de l'ensemble des biens intermédiaires et d'équipement français par rapport à ses principaux concurrents oscille autour de la 4<sup>ème</sup> position depuis le début des années 2000. La France s'était certes ponctuellement hissée au premier rang pour la qualité des biens intermédiaires en 2011, et pour les biens d'équipement électrique et électronique en 2007, niveaux qu'elle n'a pas retrouvés depuis. Elle était descendue au 5<sup>ème</sup> rang pour les biens intermédiaires en 2021 et pour les biens d'équipement en 2015 et 2017.



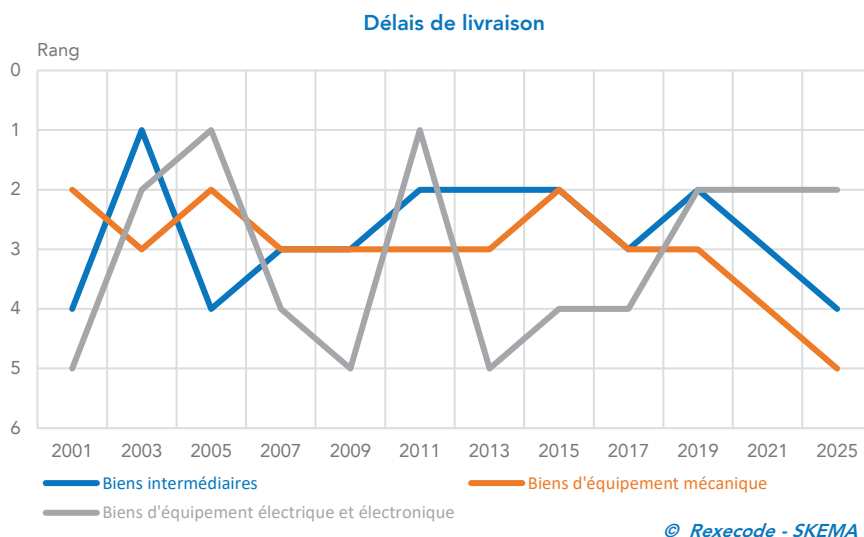
Sur l'ergonomie-design, la France obtient des résultats élevés en 2025 par rapport aux dernières années pour les biens intermédiaires (3<sup>ème</sup> place) et pour les biens d'équipement électrique et électronique (2<sup>ème</sup> place), tout en se maintenant à un bon rang pour les biens d'équipement mécanique (4<sup>ème</sup> place). Pour les trois catégories, la France opère une forte remontée par rapport aux bas niveaux de 2021, et se rapproche des niveaux les plus élevés observés depuis 2001.



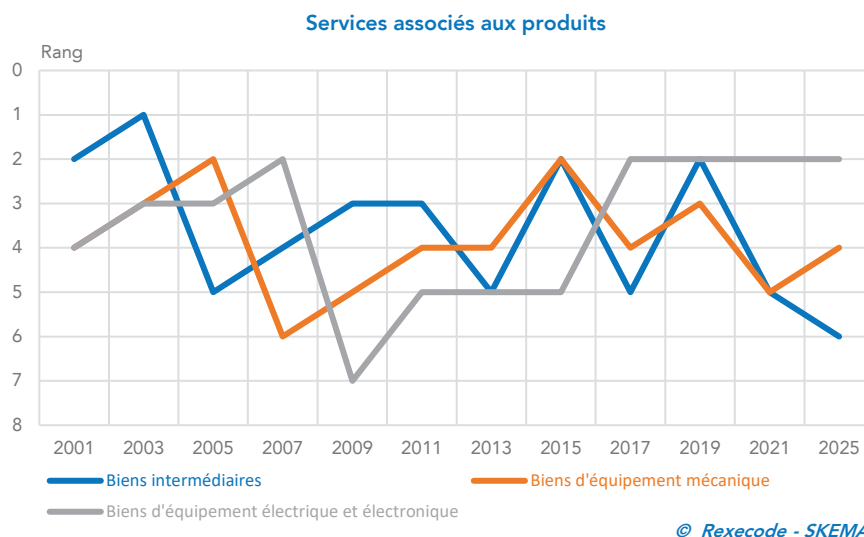
Les rangs de la France pour le contenu en innovation technologique des biens d'équipement mécanique et pour celui des biens d'équipement électrique et électronique suivent des dynamiques comparables depuis 2007. La France avait chuté dans les deux cas en 2017 à la 7<sup>ème</sup> place, avant de remonter dans le classement en 2019 ; elle reste en 2025 à la 5<sup>ème</sup> place, comme en 2021. En revanche, la France perd un rang sur les biens intermédiaires en 2025, et se situe au plus bas depuis 2001 pour leur contenu en innovation technologique pour cette catégorie de produits.



La hausse de la notoriété des biens français rapproche celle-ci des plus hauts niveaux enregistrés depuis 2001. La notoriété de la France sur les biens intermédiaires retrouve la 3<sup>ème</sup> place qu'elle avait au début des années 2010, alors que sur les biens d'équipement électrique et électronique la France retrouve la 2<sup>ème</sup> place qu'elle avait quittée en 2011. S'agissant des biens d'équipement mécanique, la France retrouve la 4<sup>ème</sup> place, qui constitue un plafond depuis 2009.

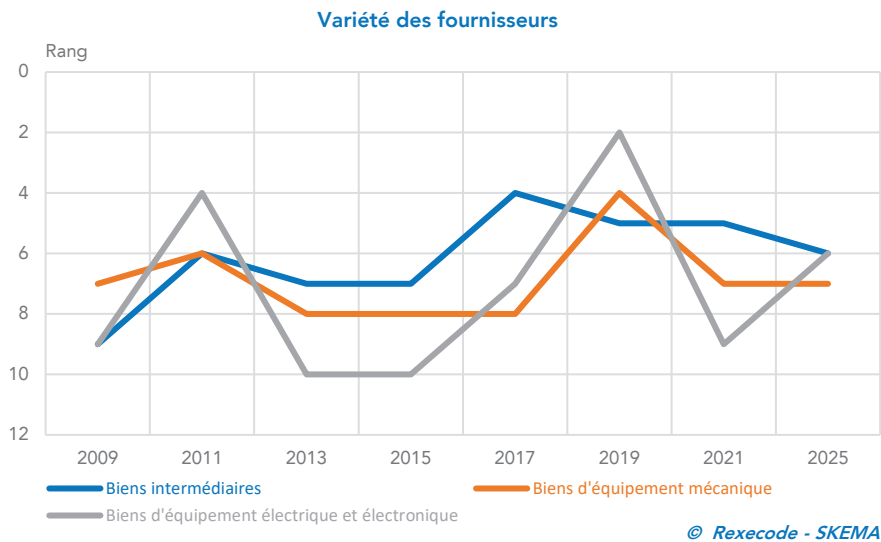


La France maintient sa 2<sup>ème</sup> place pour les délais de livraison des biens d'équipement électrique et électronique. En revanche, elle continue de perdre du terrain sur les délais de livraison des biens intermédiaires et des biens d'équipement mécanique, où elle tombe à des plus bas depuis 2001.



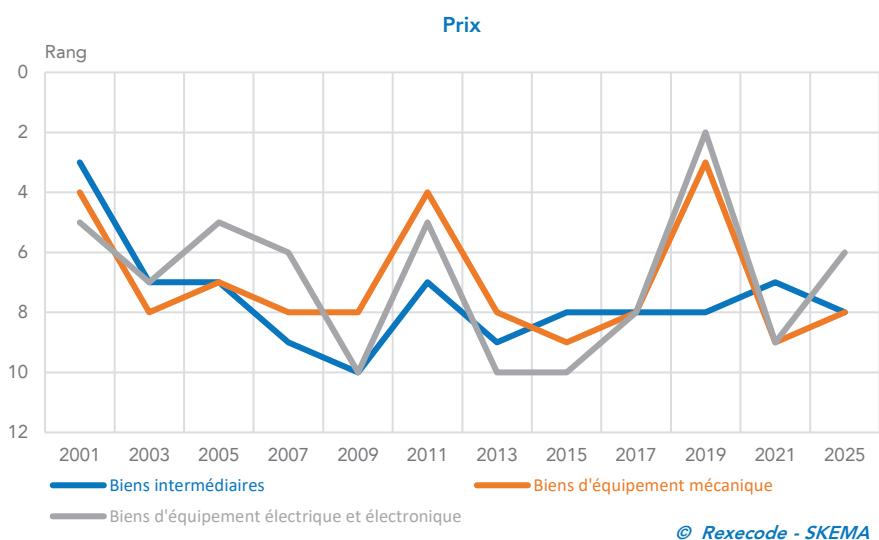
La perception des services associés pour les biens intermédiaires et les biens d'équipement mécanique, relativement aux concurrents de la France, s'est fortement dégradée depuis dix ans : la France occupait la 2<sup>ème</sup> place en 2015, contre respectivement les 6<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> places en 2025. A l'inverse, la France

maintient son positionnement en 2<sup>ème</sup> place pour les services associés aux biens d'équipement électrique et électronique.

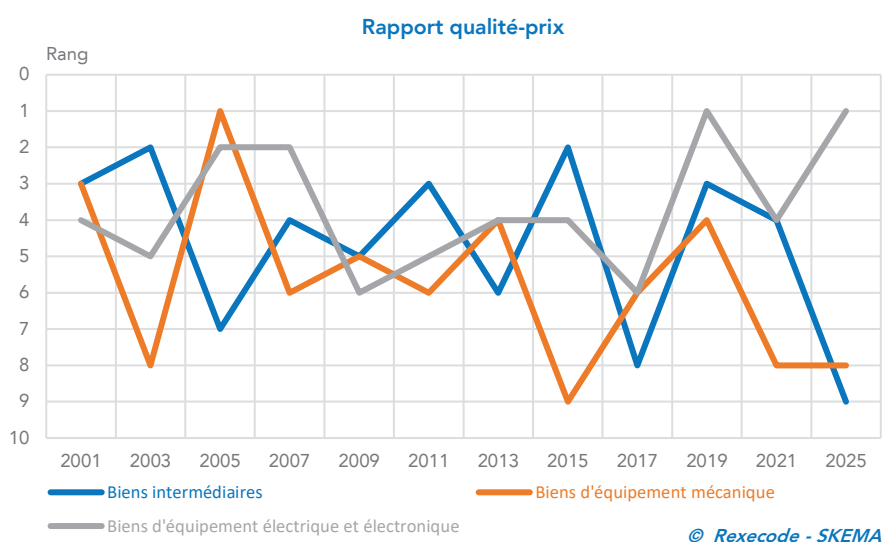


Critère intégré en 2009 dans l'enquête, le rang de la France dans la perception de la variété des fournisseurs se dégrade pour les biens intermédiaires depuis le pic atteint en 2017 (4<sup>ème</sup> place) et tombe à la 6<sup>ème</sup> place dans le classement de 2025. Le rang obtenu pour les biens d'équipement mécanique est stable entre 2021 et 2025 (7<sup>ème</sup> place) après la baisse opérée par rapport à 2019. Le rang obtenu pour les biens d'équipement électrique et électronique s'améliore entre 2021 et 2025 (de la 9<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> place) après la baisse opérée par rapport à 2019. La France ressort mieux positionnée sur la variété des fournisseurs des biens intermédiaires et d'équipement qu'au milieu des années 2010, mais en retrait par rapport aux points hauts de 2019.





La nette amélioration de la compétitivité prix perçue en 2019 sur les biens d'équipement avait été suivie d'un retour à un rang très bas (9<sup>ème</sup> sur 10) en 2021 ; 2025 marque une amélioration qui ramène la France au 8<sup>ème</sup> rang pour le prix des biens d'équipement mécanique et au 6<sup>ème</sup> rang pour les biens d'équipement électrique et électronique. Pour le prix des biens intermédiaires, la France retombe au 8<sup>ème</sup> rang, positionnement qu'elle tenait de 2015 à 2019.



Pour le rapport qualité-prix, 2025 marque une divergence nette entre le positionnement en 1<sup>ère</sup> place de la France sur les biens d'équipement électrique et électronique, niveau qu'elle avait atteint en 2019, et une chute en 9<sup>ème</sup> place pour les biens intermédiaires, son rang pour les biens d'équipement mécanique se stabilisant à la 8<sup>ème</sup> place. Au-delà des fortes fluctuations des indicateurs, ces résultats s'inscrivent dans la continuité des évolutions observées depuis 2001.

## Comparaison bilatérale de la position française

Dans cette section, nous comparons la performance française au regard des compétiteurs européens en 2025. Dans les tableaux qui suivent, nous présentons le classement de l'évaluation des produits allemands, italiens et espagnols par rapport aux produits français. Si la case est verte, les produits français sont mieux perçus que les produits de nos concurrents pour le critère mentionné, si elle est rouge, les produits des concurrents sont mieux évalués pour cet attribut.

Comparaison des résultats de l'Allemagne à ceux de la France en 2025

Allemagne	Biens intermédiaires	Biens d'équipement mécaniques	Biens d'équipement électriques et électroniques
1. Qualité	2	1	1
2. Ergonomie-design	2	1	1
3. Contenu en innovation	1	2	1
4. Notoriété	1	1	1
5. Délais de livraison	1	2	1
6. Services associés	2	1	1
7. Variété des fournisseurs	2	3	2
8. Prix	7	7	9
9. Rapport qualité-prix	5	5	2
10. Hors-prix	1	1	1

Source : Etude Rexecode-SKEMA sur la compétitivité des exportations françaises auprès des importateurs étrangers

Note de lecture : le tableau indique les rangs obtenus en 2025 par l'Allemagne pour chaque catégorie de produits et par critère. Les cases sont colorées en fonction la situation relative de la France : vert lorsque la France est mieux classée, orange lorsqu'elle est moins bien classée.

Nous pouvons constater que les produits allemands sont mieux perçus que les produits français pour tous les critères à l'exception de la compétitivité-prix et le rapport qualité-prix pour les biens d'équipement électrique et électronique. Pour quasiment tous les attributs hors prix des produits, les biens intermédiaires et d'équipement allemands se positionnent à la 1<sup>ère</sup> ou la 2<sup>ème</sup> place,

hissant les produits allemands à la première position en termes de hors-prix pour les trois catégories de produits. Cette domination en termes de compétitivité hors-prix s'accompagne pour l'Allemagne de prix élevés, qui la situent en bas du classement pour le critère prix (7<sup>ème</sup> ou 9<sup>ème</sup> place). Le rapport qualité-prix des produits allemands est néanmoins considéré comme médian (la 5<sup>ème</sup> place) pour deux des trois catégories de produits.

Comparaison des résultats de l'Italie à ceux de la France en 2025

Italie	Biens intermédiaires	Biens d'équipement mécaniques	Biens d'équipement électriques et électroniques
1. Qualité	6	5	6
2. Ergonomie-design	1	2	5
3. Contenu en innovation	3	4	9
4. Notoriété	2	6	7
5. Délais de livraison	7	4	7
6. Services associés	3	2	7
7. Variété des fournisseurs	3	4	7
8. Prix	4	3	5
9. Rapport qualité-prix	10	3	9
10. Hors-prix	3	3	7

Source : Etude Rexecode-SKEMA sur la compétitivité des exportations françaises auprès des importateurs étrangers

Note de lecture : le tableau indique les rangs obtenus en 2025 par l'Italie pour chaque catégorie de produits et par critère. Les cases sont colorées en fonction la situation relative de la France : vert lorsque la France est mieux classée, orange lorsqu'elle est moins bien classée.

Par rapport à son voisin transalpin, la France est globalement mieux positionnée sur l'ensemble des attributs hors prix pour les biens d'équipement électrique et électronique, mais les prix français sont alors perçus comme moins compétitifs. Pour les biens intermédiaires comme pour les biens d'équipement mécanique, les produits français sont perçus de meilleure qualité que les produits italiens, mais ils sont généralement moins bien positionnés sur les autres caractéristiques hors-prix, tout en étant plus chers. Si la France est mieux positionnée sur le rapport qualité prix pour les biens intermédiaires et pour les biens d'équipement électrique et électronique, ce n'est pas le cas sur les biens d'équipement mécanique.

### Comparaison des résultats de l'Italie à ceux de la France en 2025

Italie	Biens intermédiaires	Biens d'équipement mécaniques	Biens d'équipement électriques et électroniques
1. Qualité	6	5	6
2. Ergonomie-design	1	2	5
3. Contenu en innovation	3	4	9
4. Notoriété	2	6	7
5. Délais de livraison	7	4	7
6. Services associés	3	2	7
7. Variété des fournisseurs	3	4	7
8. Prix	4	3	5
9. Rapport qualité-prix	10	3	9
10. Hors-prix	3	3	7

Source : Etude Rexecode-SKEMA sur la compétitivité des exportations françaises auprès des importateurs étrangers

Note de lecture : le tableau indique les rangs obtenus en 2025 par l'Italie pour chaque catégorie de produits et par critère. Les cases sont colorées en fonction la situation relative de la France : vert lorsque la France est mieux classée, orange lorsqu'elle est moins bien classée.

La France domine l'Espagne sur la majorité des critères « hors-prix », avec une meilleure perception sur tous les types de biens intermédiaires et d'équipement pour les attributs de qualité notamment, de contenu en innovation, de notoriété et de variété des fournisseurs. Les produits espagnols sont néanmoins mieux évalués en termes de compétitivité-prix, permettant à l'Espagne de présenter une meilleure perception du rapport qualité-prix pour les biens intermédiaires et d'équipement mécanique.

# Rexecode... centre de recherche pour l'expansion de l'économie et le développement des entreprises

## Documents de travail récemment parus

*Sortir l'économie française de l'enlisement par une réelle volonté de croissance*

N° 95 - juin 2025

*La compétitivité française en 2024 - un nouvel équilibre : plus de production, moins d'importation, plus de services, moins de biens*

N° 94 - février 2025

*La surfiscalisation du travail qualifié en France - Conséquences économiques et enjeux pour les entreprises des secteurs représentés par la Fédération Syntec*

N° 93 - janvier 2025

*La durée effective du travail en France et en Europe en 2023, et la quantité de travail dans l'économie*

N° 92 - décembre 2024

*Les freins à la progression salariale - Enquêtes sur l'impact des dispositifs socio-fiscaux*

N° 91 - juin 2024

*Faire de la décarbonation un levier de croissance - La France face aux stratégies mondiales de décarbonation*

N° 90 - avril 2024

*La compétitivité française en 2023*

N° 89 - février 2024

*La durée effective du travail en France et en Europe en 2022*

N° 88 - décembre 2023

*Etat des lieux de la fiscalité locale de production*

N° 87 - septembre 2023

*Enjeux macroéconomiques de la régulation économique du médicament*

N° 86 - juillet 2023

*Comment répondre à plus de besoins collectifs avec moins d'argent public ?*

N° 85 - juin 2023

*La compétitivité française en 2022 - Recul endigué des parts de marché mais déficit extérieur record*

N° 84 - janvier 2023

**skema**  
BUSINESS SCHOOL

Campus Grand Paris  
5 Quai Marcel Dassault · 92150 Suresnes  
Téléphone : +33 (0)1 71 13 39 01  
[www.skema.edu](http://www.skema.edu)

**Rexecode**

Centre de Recherche pour l'Expansion  
de l'Économie et le Développement des Entreprises

Siège social : 24 place du Général Catroux • 75017 Paris  
Téléphone : +33 (0)1 53 89 20 89

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 • APE 9412 Z • SIRET 784 361 164 00048 • TVA FR 80 784 361 164  
[www.rexecode.fr](http://www.rexecode.fr) • [x.com/Rexecode](https://x.com/Rexecode)

ISSN : 1956-0486